

À Belle-Isle-en-Terre, le 31 mars 2020
Rue Crec'h Ugen - 22 810 Belle-Isle-en-Terre
02 96 21 14 70 et erb@eau-et-rivieres.org

Madame la Préfète de la Région Bretagne
Préfecture de Bretagne
3 rue Martenot
35000 RENNES

Objet : Pollution atmosphérique d'origine agricole

Madame la Préfète,

Alors que partout en France le niveau de pollution atmosphérique a atteint des niveaux très bas, on constate qu'en Bretagne et sur la partie nord de la France, ces niveaux de pollution sont restés très élevés⁽¹⁾ les 27 et 28 mars derniers.

Ce phénomène vient d'être mis en évidence par les scientifiques de Air Santé Climat⁽²⁾, qui en attribuent la cause aux épandages agricoles qui, de mars à mai, sont grands pourvoyeurs de particules fines et responsables de pics de pollution.

En plus de fragiliser notre système immunitaire et de nous rendre plus sensibles aux infections notamment virales, la pollution de l'air amplifie la diffusion et la transmission des agents pathogènes tels que le coronavirus. Ces épisodes de pollution amplifient la détresse respiratoire des malades atteints du coronavirus et compliquent les soins qui leur sont apportés.

Aujourd'hui, vu la gravité de la situation sanitaire actuelle et en vertu du principe de précaution, nous demandons que d'une part, les épandages de lisiers et fumiers ainsi qu'engrais de synthèse soient soumis à des conditions plus strictes lorsque les conditions atmosphériques prévoient une moindre dispersion ; et d'autre part, que les épandages de pesticides de synthèse soient suspendus comme étant non essentiels puisqu'ils sont susceptibles de fragiliser les défenses immunitaires de la population et d'aggraver la détresse respiratoire des malades du coronavirus.

Au-delà, comme nous le demandons dans ce document de communication (en PJ), produit à l'issue d'un colloque organisé en juin dernier, nous souhaitons qu'une réflexion collective s'engage rapidement sur la question des émissions d'ammoniac pour aboutir à :

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR :

- révision des modèles de surveillance de la qualité de l'air
- création de stations de mesures des concentrations réelles d'ammoniac de l'air
- développement des dispositifs d'alerte vers les agriculteurs en cas de pic de pollution

UN CHANGEMENT DES PRATIQUES AGRICOLES :

- réduction et meilleures techniques d'apport des produits organiques, réduction des engrais azotés et choix d'engrais moins émissifs, meilleure gestion des effluents au bâtiment et au stockage...
- interdiction des techniques d'épandages les plus émissives et des engrais les plus émissifs
- mesures de restriction de l'épandage lors des pics de pollution
- réduction obligatoire des émissions pour tous les élevages industriels les plus polluants
- aides accrues pour des pratiques moins émissives : systèmes herbagers, porcs sur paille, volailles en plein air...

● Siège social – sez sokial

2, rue – stradaed Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre - Benac'h
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

UN CHANGEMENT DE MODÈLE AGRICOLE :

- une réduction des cheptels bretons et une meilleure répartition de l'élevage sur le territoire français
- une prochaine révision de la Politique Agricole Commune où les financements soient liés à des mesures obligatoires de réduction de la pollution de l'air
- une formation agricole initiale et continue à une transition agricole répondant à une feuille de route alimentaire, charpentée par un « plan protéines » visant la réduction de la production de protéines animales au bénéfice des protéines végétales, dont le bilan carbone et azote est nettement plus faible

Dans l'espoir que notre demande retiendra toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Préfète, à notre parfaite considération.

Alain BONNEC,
Président



(1) <https://actualite.lachainemeteo.com/actualite-meteo/2020-03-28/qualite-de-l-air-degradee-ce-week-end-au-nord-54577>

(2) <http://www.asef-asso.fr/actualite/tribune-du-collectif-air-sante-climat-la-pollution-de-lair-comme-vecteur-du-covid-19/>

• Siège social

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org